



**COMMUNE de SAINT-DENIS D'OLÉRON**  
**(Charente-Maritime)**

**ARRÊTÉ n° V-013/2021**

**portant modification du stationnement  
Parking de la zone technique du port de plaisance**

Le Maire de la Commune de SAINT-DENIS d'OLÉRON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2, L 2122-21, L 2211-1, L 2212-2, L 2212-5,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal, notamment ses articles R.321-7, R.321-1 et R.321-9,

Vu la demande formulée par l'entreprise Trézence – La Dorlière – 17330 MIGRE.

Considérant la réalisation des travaux de désensablement du port de Saint-Denis d'Oléron et de réensablement de la digue de Prouard sur la commune de la Brée-les-Bains.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur le parking de la zone technique du port de plaisance de Saint-Denis d'Oléron, dans un but de sécurité publique,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Du **Lundi 08 Février au Lundi 15 mars 2021 inclus**, le stationnement de tous les véhicules (y compris les véhicules agricoles et les cycles) sera interdit sur le parking de la zone technique du port de plaisance, sauf pour les professionnels du nautisme, les usagers de la panne P et ceux de la cale de mise à l'eau (plan ci-joint).

**Article 2 :** Les panneaux de signalisation réglementaires seront installés, à cet effet, par l'entreprise Trézence, chargée des travaux.

**Article 3 :** Les infractions aux présentes dispositions seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Commandant de brigade de gendarmerie de Saint-Pierre d'Oléron,
- ✓ L'entreprise Trézence.
- ✓ La Direction Départementale des Territoires et de la Mer,
- ✓ Monsieur le Responsable du port de plaisance,
- ✓ Monsieur le Gardien de Police Municipale,
- ✓ Monsieur le Responsable des services techniques.

Fait à Saint-Denis d'Oléron, le 25 janvier 2021  
Le Maire,

  
Joseph HUOT 



PORT DE PLAISANCE DE ST-JEROME'S D'OLERON.

